



## État du produit et abonnement CorelDRAW<sup>®</sup> : Questions courantes (FAQ)

L'objet de la FAQ est de vous permettre de mieux comprendre l'état du produit ou l'abonnement CorelDRAW.



### **Je suis titulaire d'une adhésion Premium (maintenant appelée Programme de mise à jour) pour une version antérieure de CorelDRAW Graphics Suite. Que dois-je faire pour demander la mise à jour vers la dernière version du produit ?**

En tant qu'utilisateur titulaire d'un Programme de mise à jour (anciennement appelé « adhésion Premium ») actif, vous avez droit à la mise à jour complète vers la dernière version de CorelDRAW Graphics Suite. Pour demander votre mise à jour, suivez la procédure correspondant à votre situation.

Si vous disposez d'une version installée de CorelDRAW Graphics Suite X8, X7 ou X6 :

- 1) Démarrez CorelDRAW.
- 2) Cliquez sur **Aide > Paramètres de compte**.
- 3) Entrez les informations de connexion utilisées pour votre adhésion Premium CorelDRAW Graphics Suite X8, X7 ou X6.
- 4) Cliquez sur **Téléchargements** dans la section Vos produits.
- 5) Dans la liste du contenu téléchargeable, localisez CorelDRAW Graphics Suite 2017. Cliquez sur le lien **Récupérer le numéro de série**. La page affiche votre numéro de série.

Si vous ne disposez pas d'une version installée de CorelDRAW Graphics Suite X8, X7 ou X6 :

- 1) Accédez à [www.coreldraw.com](http://www.coreldraw.com).
- 2) Cliquez sur le lien **Votre compte** dans l'angle supérieur droit.
- 3) Entrez les informations de connexion utilisées pour votre adhésion Premium CorelDRAW Graphics Suite X8, X7 ou X6.
- 4) Cliquez sur **Téléchargements** dans la section Vos produits.
- 5) Dans la liste du contenu téléchargeable, localisez CorelDRAW Graphics Suite 2017. Cliquez sur le lien **Récupérer le numéro de série**. La page affiche votre numéro de série.

Après avoir récupéré votre numéro de série, il vous suffit de télécharger ma dernière version de CorelDRAW Graphics Suite et d'entrer votre numéro de série lorsque vous y êtes invité.

### **Pourquoi dois-je authentifier le produit ?**

L'authentification valide et vérifie la licence de votre produit CorelDRAW Graphics Suite. Une fois le produit authentifié, les avantages dont vous bénéficiez sont immenses. En premier lieu et surtout, votre produit sera toujours mis à jour vers la dernière version par Corel et vous aurez accès au contenu en ligne, aux fonctions et aux services Corel.

### **Qui doit authentifier son produit ?**

La procédure d'authentification exige que vous vous connectiez en utilisant les informations de connexion de votre compte Corel afin de valider votre licence. Toute personne ayant souscrit à un abonnement ou acheté une version boîte ou téléchargement de CorelDRAW Graphics Suite 2017 doit authentifier le produit.

### **En quoi consiste le Programme de mise à jour ?**

Dans CorelDRAW Graphics Suite X8, le Programme de mise à jour a remplacé l'adhésion Premium. La souscription au Programme de mise à jour vous garantit d'utiliser toujours la version la plus récente de CorelDRAW Graphics Suite. Le Programme de mise à jour est inclus dans la souscription à un abonnement CorelDRAW Graphics Suite 2017.

### **Qui peut souscrire au Programme de mise à jour ?**

Tout acquéreur de CorelDRAW Graphics Suite X8, version complète ou mise à jour, boîte ou téléchargement, ayant authentifié le produit peut souscrire au Programme de mise à jour. Si vous avez fait l'acquisition de la version Éducation de CorelDRAW Graphics Suite 2017, vous n'êtes pas éligible au Programme de mise à jour.

Les clients titulaires d'une licence en volume peuvent tirer parti de l'option de maintenance, qui permet de s'assurer que le logiciel est toujours pris en charge et mis à jour. La licence avec maintenance présente les mêmes avantages que le Programme de mise à jour. Les utilisateurs disposant d'un numéro de série pour une licence OEM ou non commerciale ne sont pas éligibles au Programme de mise à jour.

### Comment puis-je souscrire au Programme de mise à jour ?

Vous pouvez acquérir un Programme de mise à jour à partir de CorelDRAW® 2017 ou Corel® PHOTO-PAINT® 2017 (connexion Internet nécessaire). Pour souscrire au Programme de mise à jour, cliquez sur le menu **Aide > Détails sur le produit**, puis dans l'écran d'accueil, cliquez sur **En savoir plus** dans le titre **Programme de mise à jour**. Suivez les instructions.

### Que comprend un abonnement CorelDRAW ?

L'abonnement est une formule de location efficace de licence CorelDRAW Graphics Suite, et ce pour une période donnée (renouvelable, s'il y a lieu), moyennant paiement. En tant qu'abonné, l'authentification est demandée pour pouvoir utiliser votre produit et vous permet de bénéficier d'avantages, tels que l'accès au contenu en ligne. Une fois que votre abonnement expire, vous ne pouvez plus utiliser le logiciel. Le Programme de mise à jour est inclus avec l'abonnement et vous garantit d'utiliser toujours la version la plus récente de CorelDRAW Graphics Suite.

### Comment puis-je gérer mes abonnements et l'état du produit ?

Vous devrez créer et valider un compte Corel.com pour vous abonner à CorelDRAW Graphics Suite ou authentifier le produit. Après avoir créé et validé votre compte, vous pourrez vous y connecter à tout moment sur Corel.com sur et gérer vos options d'abonnement et/ou d'état du produit.

### Puis-je passer d'une version d'essai de 30 jours à un abonnement de 365 jours ?

Oui. Vous pouvez mettre à jour votre abonnement uniquement à partir de votre compte Corel.com et **bénéficier des économies associées** lorsque vous passez à un abonnement de 365 jours.

### Comment savoir quand il faudra renouveler mon Programme de mise à jour/abonnement ?

Vous pouvez consulter la date de renouvellement, ainsi que le nombre de jour restants dans votre Programme de mise à niveau ou abonnement, sur votre compte Corel.com.

### S'abonner à CorelDRAW Graphics Suite 2017 ou en acheter la version complète, boîte ou téléchargée, y a-t-il des différences ?

Si vous vous abonnez à CorelDRAW Graphics Suite et que vous annulez votre abonnement ou qu'il vient à expiration, votre version de la suite graphique se mettra en mode démo (comme une version d'essai qui vient à expiration). En revanche, si vous en achetez la version complète ou mise à jour, vous disposez des droits de licence perpétuelle, sans date d'expiration.

### Je ne dispose pas à tout moment d'une connexion Internet. Comment puis-je utiliser les fonctions du produit et accéder au contenu en ligne ?

Tant que vous authentifiez votre produit en vous connectant à votre compte Corel.com, vous conservez l'accès à toutes les fonctionnalités du produit, même si vous êtes déconnecté ou hors ligne. Notez que vous devez vous connecter à Internet au moins une fois tous les 30 jours pour être sûr que votre compte reste authentifié. Pour accéder au contenu en ligne, vous devez être en ligne et authentifié.

### Puis-je annuler mon Programme de mise à jour ou abonnement ?

Si le renouvellement automatique est configuré pour votre compte, vous pouvez l'annuler pour votre Programme de mise à jour ou abonnement. Vous ne pouvez pas annuler votre Programme de mise à jour ou abonnement.

### Je suis un utilisateur en entreprise. Puis-je utiliser le contenu en ligne et les fonctions ?

Les utilisateurs en entreprise peuvent accéder au contenu en ligne et aux fonctions et les utiliser tant que leur produit est authentifié. Contactez votre responsable informatique pour l'authentification et l'accès au contenu en ligne. Le responsable informatique entre les informations de connexion pour le compte d'administration au cours de l'installation administrative, qui correspond à l'étape de préparation du déploiement du logiciel destiné à être utilisé sur plusieurs ordinateurs.

### Je suis un utilisateur en entreprise. Puis-je télécharger et partager le contenu en ligne ?

Les utilisateurs qui disposent d'un numéro de série d'entreprise ne peuvent pas télécharger et partager le contenu dans le Centre de contenu. En cas d'achat multiposte, vous ne disposez pas d'une connexion individuelle, qui vous permettrait de soumettre du contenu. Toutefois, vous pouvez toujours accéder au contenu en ligne et aux fonctions et les utiliser. Remarque : le contenu en ligne eut être interdit par l'administrateur dans le cadre d'un accès au déploiement réseau.

